

Mardi 19 Juillet - Semaine 29

ETP et pluviométrie de la semaine écoulée et prévisions d'évolution à 3 jours

Tab 1: Relevés des ETP et de la pluviométrie S28

Données relevées du 11 au 17 Juillet	Bastia	Calvi	San Giuliano	Solenzara
ETP moyennes (mm)	6.1	6.3	6.6	6.8
Cumul Pluies (mm)	0.2	0	0	0
Cumul pluies efficaces *	0	0	0	0

Tab 2 : Prévisions d'évolution du 20/07 au 22/07

Données prévues du 20 au 22 Juillet	Bastia	Calvi	San Giuliano	Solenzara
ETP moyennes (mm/j) sur 3 jours	6.0	8.6	7.8	7.4
Variation ETP (mm/j)	-0.1	+2.3	+1.2	+0.6

* Les pluies efficaces sont les précipitations ≥ 10 mm sur une période de 24h

Tendance météo à 3 jours

Mercredi 20 Juillet : Le ciel sera totalement dégagé sur l'ensemble du territoire. Les températures maximales seront de 31 à 35°C. ☀️

Judi 21 Juillet : Le soleil brillera toute la journée sur le département et le Libecciu soufflera sur la Balagne (35km/h de moyenne, avec des rafales allant jusqu'à 50km/h). Les températures maximales seront comprises entre 32 et 36°C. 🌪️☀️

Vendredi 22 Juillet : Le ciel sera totalement dégagé toute la journées sur tout le territoire, le Libecciu continuera de souffler (30km/h de moyenne et rafales allant jusqu'à 45km/h). Les températures maximales seront de 31 à 35°C. 🌪️☀️

Consommation théorique des cultures en l'absence de précipitations

La consommation théorique maximale des cultures **en l'absence de précipitations** est calculée selon la formule:

$$\text{Consommation (mm)} = \text{ETP moyennes} \times Kc$$

Tab 3 : Consommation journalière (en mm/j) - Semaine 28

	Bastia	Calvi	San-Giuliano	Solenzara
Consommation hydrique	2.4	2.5	2.6	2.7

Les données présentées correspondent aux besoins théoriques MAX des cultures **en l'absence de précipitations**. Seules les précipitations de plus de 10 mm sont efficaces et doivent être prises en compte.

Tab 4 : Besoin hydrique journalier en cas de recherche d'une légère contrainte hydrique (vigne à fort potentiel qualitatif) (en mm/j) - Basé sur les consommations de la Semaine 28

	Bastia	Calvi	San-Giuliano	Solenzara
Avec contrainte hydrique (-25%)	1.8	1.9	2.0	2.1

Selon les objectifs de rendement et de qualité, une contrainte hydrique peut être appliquée volontairement à la vigne. On estime alors que la dose apportée doit être limitée à 75% des besoins théoriques MAX (Source: Cirame AgroMétéo).

Rappel: 1 mm d'eau = 1 L par m² = 10 m³ par hectare.

Evaluer la contrainte hydrique de la vigne: L'indice d'arrêt de croissance (IAC)

La croissance des rameaux est la première fonction physiologique affectée par la contrainte hydrique. Le principe est donc de caractériser la dynamique de ralentissement et d'arrêt de croissance des rameaux par une notation des apex. Dans cette méthode, 3 stades de croissance sont définis :



Pousse active
(Stade P)



Ralentissement de croissance
(Stade R)



Apex sec ou tombé
(Stade C)

Fig. 1 : Etats des apex selon la croissance de la vigne

Les notations sont effectuées sur 50 apex de rameaux principaux répartis sur une rangée représentative de la parcelle, à raison d'une fois par semaine. La période de contrôle apportant l'information la plus intéressante s'étend de la floraison à la récolte. Il est nécessaire d'avoir au moins 3 observations pour juger de l'évolution de la contrainte hydrique sur les vignes. Les données relevées permettent de calculer l'Indice d'Arrêt de Croissance :

$$IAC = (100/3) \times (1-\%P + \%R + 2 \times \%C)$$

Depuis 2017, la Chambre d'Agriculture a constitué un réseau de parcelles de suivi de croissance des apex de la vigne. En effet, 15 parcelles représentatives situées en Balagne et en plaine orientale sont concernées.

A ce jour, la vigne est au stade **début véraison** sur la quasi-totalité des vignobles. Concernant l'état hydrique des vignes, les conditions climatiques de ces dernières semaines plus chaudes et plus sèches que la normale, ont fait drastiquement augmenter la contrainte climatique sur les vignes, qui est plus ou moins prononcée selon les cépages :

Tab 5 : Résultats des calculs des derniers relevés en Plaine Orientale (relevés datant du 19/07/2022)

	P	%P	R	%R	C	%C	IAC
Vermentinu	6	12%	31	62%	13	26%	67,33333
Niellucciu	5	10%	30	60%	15	30%	70
Sciaccarellu	3	6%	19	38%	28	56%	81,33333

Dans ces parcelles, on constate que les parcelles de Vermentinu et de Niellucciu sont en contrainte hydrique prononcée mais encore contrôlable, qui s'accroît tout de même fortement avec les conditions climatiques actuelles. En revanche les cépages comme le Sciaccarellu, plus sensibles à la chaleur, commencent à subir un début de stress hydrique, signe qu'il faudrait déclencher l'irrigation.

Tab 6 : Interprétation de l'Indice

	Floraison – Fermeture	Fermeture – mi-véraison	Après véraison
0-50			
50-70			L'arrêt de croissance n'est plus lié à la contrainte hydrique
70-100			

- Confort hydrique satisfaisant: aucune intervention nécessaire
- Début d'arrêt de croissance: parcelles à vocation « vin rouge fruité » vin blanc ou vin rosé -> irrigation envisagée
- Arrêt de croissance: enclenchement de l'irrigation

Remarque : Les arrosages doivent être conduits dans le respect de la réglementation : ils sont interdits, en toute situation, entre véraison (15 août) et récolte. En AOP, l'irrigation est soumise à autorisation syndicale.